

# 527 000 euros pour rénover l'église de Saint-Christophe

La commune a déboursé plus de 120 000 euros pour la rénovation de l'église de Saint-Christophe. Les stalles, les enduits, l'éclairage et la sonorisation ont notamment été améliorés. L'inauguration s'est déroulée samedi 27 avril.

**A**u départ, il s'agissait du parafoudre à remettre à niveau et des stalles que l'humidité et les champignons mettaient en danger. Au final, l'enduit du clocher a également été refait. L'échafaudage a par la même occasion permis de constater la vétusté des tuiles vernissées, dont le remplacement a été décidé en urgence ainsi que la zinguerie et les abat-son.

S'agissant du bilan financier, l'ensemble des travaux réalisés ainsi que les honoraires et frais divers se sont élevés à 527 112 €. La commune a dû déboursier 120 864 €.

« À noter que certaines aides ont été consenties sous réserve. Après le culte qui continue d'y avoir toute sa place et les visites qui progressent à la belle saison avec plus de 2000 visites par été, une vocation culturelle devra se développer à l'avenir par l'organisation de con-



L'inauguration de l'église s'est déroulée samedi 27 avril.

Photo Progrès/Nathalie CORON-FORMENTEL

certs et manifestations dans le respect dû à un édifice religieux », a expliqué le maire, Christian Bride.

## Des enduits refaits à l'identique

L'assainissement du chœur de l'édifice a été rénové, grâce à la remise en état du caniveau existant. Les stalles ont été emportées en atelier pour y être restaurées. L'éclairage de mise en valeur a également été remplacé. Les enduits extérieurs et intérieurs ont été refaits à l'identique, le monument à l'origine n'étant pas en pierres apparentes. Le secteur paroissial a aussi participé en finançant une nouvelle sono-

risation.

## 328 000 euros de subventions pour l'église

Les subventions et aides diverses se sont établies à 328 133 €, soit 62 % des dépenses engagées. La Direction régionale des affaires culturelles (97 824 €), le Conseil départemental (76 824 €), le Conseil régional (58 143 €), la Fondation du patrimoine (14 870 €), la Réserve parlementaire (2 000 €), le Syndicat mixte d'énergies, d'équipements et de e-communication du Jura (2 500 €) et la Sauvegarde de l'art français (5 000 €), ont notamment participé à ce financement.